



Séparation de biens immobiliers

Par **Béatrice**, le **18/02/2008** à **10:35**

Bonjour,

Mon mari a décidé de divorcer et de vendre la maison. Nous sommes en communauté réduite aux acquêts.

Lors de l'acquisition en 1989, j'ai versé de mes deniers personnels 170 000 F sur 500 000. Le reste a été soldé en communauté par crédit.

Nous avons acquis ensuite un terrain attenant pour 1773 € en communauté. Il reste à payer sur l'emprunt que nous avons contracté pour l'aménagement de ce terrain environ 12000 €. Mon mari y a effectué des travaux (étang, garage et abri de jardin) où il a travaillé personnellement.

La propriété a été estimée ce mois-ci à 240 000 €.

Pourriez-vous me dire ce que je devrais environ payer pour lui racheter sa part ? (je ne sais ce qu'il advient de ma part personnelle, de la plus value et ce qu'il peut exiger comme récompense pour ses aménagements).

En vous remerciant d'avance pour la résolution de ce problème mathématique...

Cordialement.